



Mesures COVID: Le durcissement frappe durement l'économie

economiesuisse soutient la décision du Conseil fédéral de prolonger jusqu'à fin février les mesures de protection déjà en vigueur. La situation épidémiologique toujours tendue ne lui laisse pas d'autre choix. Toutefois, l'organisation faîtière de l'économie formule de gros points d'interrogation quant au durcissement significatif des restrictions. La fermeture supplémentaire de nombreux magasins en dépit de concepts de protection efficaces pose des problèmes majeurs. L'obligation de travailler à domicile n'est pas non plus proportionnée. La Confédération a logiquement décidé d'assouplir sensiblement le paiement des indemnités pour cas de rigueur.

La situation épidémiologique en Suisse reste marquée par de grandes incertitudes. En raison d'une part de la propagation des nouveaux variants du virus, plus contagieux, et d'autre part des conséquences de la période des fêtes, qui ne peuvent pas encore être évalués de manière définitive. Dans ce contexte, economiesuisse soutient la décision du Conseil fédéral de prolonger les mesures actuelles jusqu'à fin février. L'organisation faîtière estime également que le renforcement de l'obligation de porter un masque sur le lieu de travail et l'uniformisation du nombre maximum de personnes pour les réunions dans les espaces publics ou privés sont compréhensibles.

Les fermetures supplémentaires soulèvent des questions

La décision de renforcer à nouveau et considérablement les mesures suscite par contre des questions. La raison ne peut pas en être attribuée aux détaillants, qui appliquent les concepts de protection de manière cohérente et avec succès depuis des mois. La décision du Conseil fédéral est donc interprétée comme signifiant que l'objectif premier est de réduire le risque de transmission.

economiesuisse est également critique à l'égard de l'exigence plus stricte concernant le télétravail. Dans ce domaine également, les concepts de protection des entreprises ont largement fait leurs preuves. Sans compter que le télétravail n'est tout simplement pas possible pour toutes les activités. De nombreuses personnes sont déjà en télétravail dans les secteurs où cela est possible - une obligation ne changera pas radicalement la donne.

Paiement non bureaucratique des aides pour les cas de rigueur

Pour les secteurs touchés par les fermetures, les décisions d'aujourd'hui représentent un défi majeur. Il est donc logique que le Conseil fédéral assouplisse en même temps les dispositions relatives aux aides pour cas de rigueur. Les fonds mis à disposition doivent parvenir rapidement et sans bureaucratie aux entreprises concernées, faute de quoi l'existence même de nombre d'entre elles, en particulier les plus petites, est gravement menacée. economiesuisse se félicite également de l'annonce du Conseil fédéral selon laquelle il envisagera de nouveaux cautionnements solidaires Covid en cas de troisième vague.